

Le monde dans lequel nous vivons va de plus en plus vite. Et la fashion suit évidemment la tendance : les collections défilent, toutes saisons et modes confondues, devenant dépassées *en ligne* avant même leur arrivage dans les magasins. La « fast-fashion », résultat d'un système d'hyperconsommation, est synonyme de mode rapide et « jetable ».

40% d'achats textiles en plus au cours des dernières décennies en Europe, soit 109 millions de tonnes de fibres textiles produites en 2020

Pour pouvoir répondre aux nouvelles attentes des consommateurs, la main d'œuvre se plie à des conditions de travail s'apparentant à de l'esclavagisme moderne.

Au niveau environnemental également cette industrie est de plus en plus désastreuse notamment à cause de la surconsommation de ressources naturelles.

En 2020, la consommation moyenne de vêtements **d'une seule personne** a, en Europe, nécessité :

- 9 m³ d'eau
- 400 m² de terrains
- 391 kg de matières premières

L'industrie textile utilise aussi des matières animales : laine, cuir, fourrure... Élevés de manière intensive, le prélèvement de leur matière se fait au coût d'une maltraitance inconcevable.

Du fait de la linéarité du système de la fast-fashion (extraire-fabriquer-jeter), 4 millions de tonnes de textiles sont évacués chaque année en Europe.

Vous l'aurez compris, il est grand temps de se réapproprier notre mode de consommation et notre style. Et, pour ce faire, rien de plus simple :



- Porter les vêtements que l'on a déjà

- Acheter en seconde main : Le petit plus des magasins par rapport aux sites internet ?
L'essayage !
- Acheter « responsable » :
 - Fiez-vous à certains logos : Écolabel européen, Ecocert Textile, Demeter, GOTS, etc.
 - Achetez des « bonnes matières » : lin, chanvre et coton biologique, fibres recyclées
 - Achetez moins mais mieux
- Réparer les vêtements abimés
- Laver précautionneusement
- Upcycler les vêtements trop abimés ou inutilisables
- Se séparer de ses vêtements de façon « responsable » :
 - Favorisez le don ou la revente ou séparez-vous de vos textiles au moyen des bulles à vêtements
 - Évacuez les vêtements en mauvais état dans votre poubelle ménagère (DMR)

Sources : Agence européenne pour l'Environnement (2023), Agence de la Transition Écologique (2022), Ecoconso (2024), Ellen Macarthur Foundation (2017), SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement (2023)